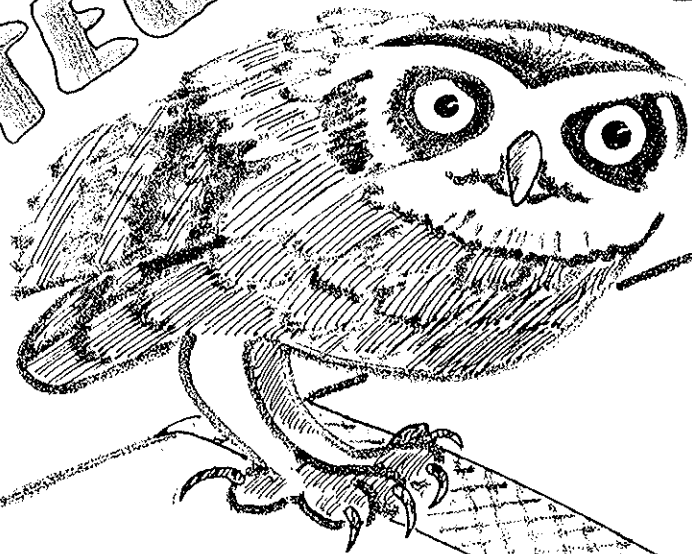


L'INSPECTEUR GOLATEUX



Dossier  
St. Nectan

Loire - Atlantique

MÉNE L'ENQUÊTE



## GROUPE CHEVECHE 44

### RESULTATS DE L'ENQUETE «GROUPE CHEVECHE» EN LOIRE-ATLANTIQUE - ANNEE 1992

L'enquête s'est déroulée suivant le protocole retenu et diffusé aux «chercheurs», soit 28 personnes qui ont formé entre elles 13 équipes. Ces équipes ont prospecté dans des secteurs en relation avec leurs habitats. Ce qui a quand même entraîné de nombreux km voiture ou vélo dans des zones parfois complètement inconnues. Quelquefois ces recherches ont été très décourageantes par leurs résultats «des rien vu, rien entendu et en plus j'ai eu froid», mais parfois plusieurs chevêches répondaient sur le même point d'écoute. Il faut aussi dire que des personnes ont prospecté courageusement seules, faute de partenaire.

Il est à signaler que l'équipe D. RABOIN et J. BOURLES, dans la zone couvrant l'ouest de la Brière, a fait un remarquable travail et ce secteur fait l'objet d'une étude particulière, car leurs résultats modifieraient trop notre moyenne départementale (le nombre de points d'écoute de cette équipe étant de 315, et la moyenne des autres équipes de 30).

Beaucoup de secteurs nous restent inconnus tels que les environs de Châteaubriant, Derval, Nozay, Saint-Gildas, Blain, Savenay, Nort-sur-Erdre et Riaillé pour le Nord-Loire, et St-Père-en-Retz, Pornic, Bourgneuf, Le Pellerin, Vallet au sud.

Avec ces quelques modestes résultats, nous pourrions conclure que :

- La densité de population de chevêches est particulièrement hétérogène. Les chiffres varient de 0 à 2,2 chanteurs au km<sup>2</sup>.
- Des surfaces de plus de 1 000 ha a priori favorables n'ont pas ou plus de chevêches.
- Certains secteurs montrent une belle présence de Chouettes chevêches (bord de Loire, Ouest-Brière).

Les résultats pour cette enquête sont les suivants (densité moyenne) :

- pour l'ensemble des équipes : 0,42 chanteurs au km<sup>2</sup>.  
Densité sans l'équipe n° 1 : 0,32 chanteurs au km<sup>2</sup>.

La prochaine saison, le groupe Chevêche 44 devra s'efforcer d'étendre les zones prospectées. Chacun fera un maximum de points d'écoutes en fonction de ses disponibilités, mais toujours en suivant le protocole retenu.

#### ANNEXE : PROTOCOLE DE L'ENQUETE

##### RECHERCHE «CHEVECHE»

1er temps : 1992

##### ESTIMATION DE SA PRESENCE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Après discussion, il nous semble souhaitable d'adopter la méthode décrite par J.C. Genot et reprise en Brière en 1984 par M. Lecorre.

Pour faciliter l'exploitation des résultats, il est important que nous nous référiions au même protocole sur chacun des sites retenus.

##### DESCRIPTION DE LA METHODE

Sur son secteur, chacun des observateurs retiendra au minimum deux zones caractérisées par des biotopes différents, clairement définis.

A l'intérieur de chacune de ces zones, deux circuits seront tracés selon les règles du protocole ci-joint (faire le tracé sur carte I.G.N. série bleue : 1/25 000).

Chaque circuit sera prospecté à deux reprises, en respectant un délai de 3 à 4 semaines entre les deux passages. Soit l'exemple suivant :

Zone 1 (lisière de forêt)

- 1er passage :

Circuit A1 : 15/02

Circuit B1 : 29/02

- 2ème passage :

Circuit A1 : 14/03

Circuit B1 : 28/03

Zone 2 (vignoble)

Circuit A2 : 22/02

Circuit B2 : 07/03

Circuit A2 : 21/03

Circuit B2 : 04/04

#### PROTOCOLE DE DEROULEMENT

##### Préparation

- 1) La recherche s'effectue de mi-février à fin avril,
- 2) Entre la tombée de la nuit et à peu près minuit,
- 3) Eviter le vent et la pluie,
- 4) Chaque circuit comprendra de 8 à 10 points d'écoute,
- 5) Définir un point d'écoute tous les 1 000 mètres et les porter sur la carte IGN,
- 6) Chacun utilisera la cassette audio que le groupe chevêche a préparée (la demander à J. Riffé),
- 7) Se munir d'une lampe de poche et de vos papiers d'identité (vous pourriez être pris pour des rôdeurs).

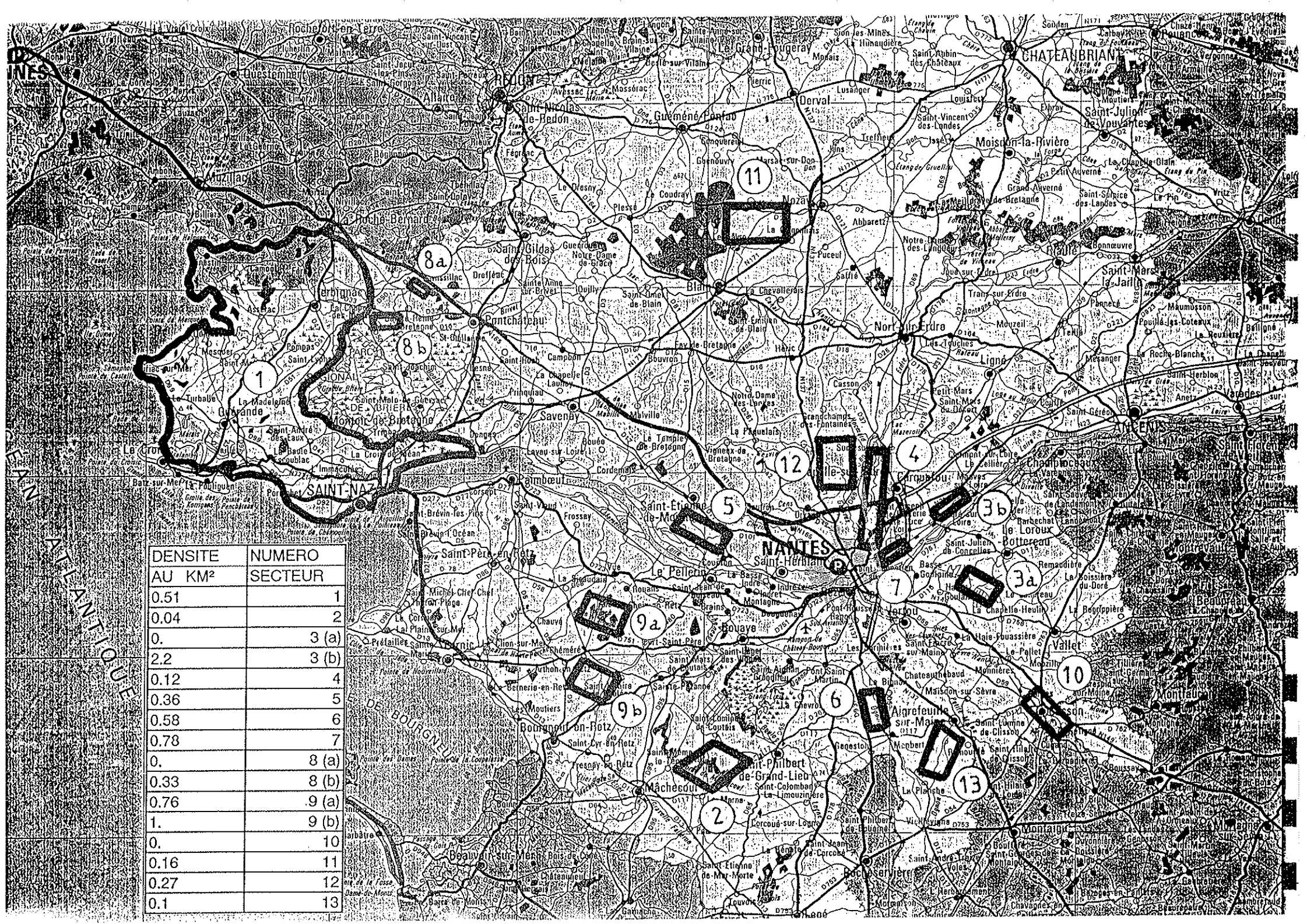
##### Prospection

- 8) En arrivant sur le lieu choisi, écouter avant de lancer la cassette,
- 9) Passer la totalité de l'enregistrement (10 mn),
- 10) Utiliser une tonalité moyenne,
- 11) Porter les résultats sur la carte et sur la fiche d'observation dans la colonne «biotope», préciser la nature du site en question (ex : prairie, bocage, marais, vigne, etc.),
- 12) En présence de réponse d'autres nocturnes, les noter sur la carte IGN (se préparer à l'écoute de ces différents chants et cris),
- 13) Le groupe chevêche décline toute responsabilité pour les morsures de chiens enragés ou pour les bronchites que vous pourriez être amenés à contracter sur le terrain...

Bon courage !

**J. RIFFE, 24 rue du Domaine, 44120 VERTOU**





DENSITE AU KM <sup>2</sup>	NUMERO SECTEUR
0.51	1
0.04	2
0.	3 (a)
2.2	3 (b)
0.12	4
0.36	5
0.58	6
0.78	7
0.	8 (a)
0.33	8 (b)
0.76	9 (a)
1.	9 (b)
0.	10
0.16	11
0.27	12
0.1	13

EQUIPES	SECTEURS	NOMBRE D'ECOUTES	CARTE IGN	SURFACE KM²	CHEVECHE	HULOTTE	EFFRAIE	MOYEN DUC
J.BOURLES / D.RABOIN	OUEST BRIERE	315	1022 O et E	245	126	138	84	9
secteur N°1			1023 O et E					
F.IBANEZ / D.GROSSEAU	FORET MACHECOUL	35	1224 O	28	1			
secteur N°2								
J.RIFFE / PH.LEGALADEC	MARAIS DE GOULAIN	(a) 40	1323 O	32	0	7	7	0
secteur N°3		(b) 6		5	11	0	1	0
R.MUSSEAU / C.SIMONNET	VALLEE DE L'ERDRE	30	1223 E	24	3	19	1	0
secteur N°4								
M.BESLOU / B.JAUBOU	ENTRE COUERON	37	1223 O	30	11	2	7	2
M.HERENG / F.DAVIEAU	ST. ETIENNE DE MONTLUC							
secteur N°5								
M.PENEAU	BIGNON	31	1224 E	24	14	2	1	4
secteur N°6								
J.PERROCHEAU	BORD DE LOIRE	17	1223 E	14	11	2	1	0
FORESTIER / FONTENEAU								
secteur N°7								
F.VILLE	MISSILLAC LA	(a) 6	1022 E	5	0	0	0	0
secteur N°8	CHAPELLE DES MARAIS	(b) 8		6	2	1	1	0
L.MOREL	FORET DE PRINCE	(a) 16	1024 E	13	10	5	0	0
secteur N°9		(b) 6		6	6	0	1	0
S.MOREAU / W.MAYARD	CLISSON LE PALLET	8	1324 E	6	0	2	1	0
secteur N°10								
J.P.LEROUX / J.P.MEROT	FORET DU GAVRE	30	1221 O	24	4		2	4
secteur N°11								
L.FREMON / P.MARSAC	TREILLIERES	22	1223 E	18	5	1		
secteur N°12	ORVAULT							
J. LE BAIL	AIGREFEUILLE	12	1224 E	10	1	1	1	3
secteur N°13	REMOUILLE							
TOTAL		621		490	205	180	108	22

